



Rabat, le 4 Mai 2015

A

Monsieur le Ministre de la Santé

OBJET : Démenti de l'article sur les médicaments non conformes
dans le journal ASSABAH.

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous informer que la Fédération Nationale des Syndicats des Pharmaciens du Maroc n'a jamais communiqué et dénonce l'article sur les médicaments non conformes vendus dans les pharmacies paru dans le journal ASSABAH.

Monsieur le Ministre, à travers cet écrit, nous tenons à éclaircir et à vous confirmer que tous les médicaments vendus en pharmacie sont conformes à la réglementation en vigueur, et ne sont objet d'aucune contestation ni de la part des professionnels, ni de la part des citoyens.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Le Président
Oualid AMRI



Le Secrétaire général
Med. Mounir TADLAOUI